

**Interpellation écrite du 8 mars 2023 de MM. Olivier Gurtner et Alain de Kalbermatten: «PLQ 30 025 Petite-Boissière: quelle version?»**

Selon des éléments qui nous ont été évoqués, il semble que le Plan localisé de quartier (PLQ) cité en titre aurait connu d'importantes modifications par rapport à celui voté par le Conseil municipal. Nos questions sont les suivantes.

- Le PLQ a-t-il bien été modifié?
- Si oui, sa nouvelle version sera-t-elle transmise au Conseil municipal pour examen/information, et quand?